

COPIE

ARMÉE SUISSE



SCHWEIZERISCHE ARMEE

Attachés-Missions-Diplomatie  
ESERCITO SVIZZEROLE COMMANDANT EN CHEF  
DE L'ARMÉEDER OBERBEFEHLSHABER  
DER ARMEEIL COMANDANTE IN CAPO  
DELL'ESERCITO

No. 0777

1/8/1e

Par exprèsQuartier Général de l'Armée,  
le 22 février 1945

Monsieur le Général de Brigade LEGGE,  
Attaché militaire près la Légation des Etats-Unis,  
B e r n e .

Mon Général,

Les bombardements aériens du territoire suisse qui se sont produits aujourd'hui me causent un pénible étonnement. S'ils peuvent s'expliquer dans une certaine mesure par des confusions quand ils atteignent nos localités d'extrême frontière, comme Stein am Rhein ou Rafz, ils sont inexplicables et inexcusables lorsqu'il s'agit d'un village comme Valz, situé dans le canton des Grisons, profondément à l'intérieur du territoire.

De même, la fréquence des violations de notre espace aérien au cours de ces derniers jours, en dépit d'une visibilité excellente, dénote un sans-gêne ou semble relever d'un système que je ne m'explique pas davantage.

Je vous prie donc instamment d'intervenir au plus tôt de ma part auprès du Commandement responsable et de vous assurer que les mesures les plus sérieuses seront prises afin que des erreurs aussi tragiques ne se reproduisent plus.

Veuillez agréer, mon Général, l'expression de ma considération très distinguée.

sig. GUISAN

(Général Guisan)

Copies : - au Chef E.M.G.A.;  
- au Cdt. av. et D.C.A.

